

# Le Catherinois

Journal municipal de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

Volume 39 Numéro 9



*Crédit photo : Max Michaud-Shields*

*Une qualité de vie à l'orée de la forêt laurentienne*

Novembre 2020

# Mot du maire

**Le 11 novembre de chaque année, les Canadiens et les Canadiennes observent un moment de silence en hommage aux hommes et aux femmes qui ont servi le Canada et qui continuent de le faire en temps de guerre, de conflit et de paix. Nous nous souvenons ainsi des plus de 2 300 000 personnes qui ont servi tout au long de l'histoire de notre pays et des plus de 118 000 qui ont consenti le sacrifice ultime**  
*(Source : Anciens Combattants Canada).*

**Le coquelicot est le symbole de cette journée. Portons-le fièrement; c'est notre façon de commémorer ceux et celles qui défendent fièrement nos valeurs. C'est aussi une façon de recueillir des fonds pour venir en aide aux vétérans.**



**Pierre Dolbec**  
Maire

## Adoption du budget 2021

En cette période de crise, toute l'équipe municipale, conseillers et fonctionnaires, feront les efforts nécessaires pour ne pas augmenter le compte de taxes 2021, notamment au niveau des taxes foncières. Le taux d'intérêt sur les taxes impayées demeurera aussi très bas. Nous livrerons le budget 2021 lors d'une séance spéciale en décembre ou en janvier prochain.

## Adoption du plan triennal d'immobilisations

En décembre, nous adopterons aussi notre plan triennal d'immobilisations pour 2021, 2022 et 2023. Vous aurez ainsi l'occasion de prendre connaissance des investissements que compte réaliser votre conseil au cours des trois prochaines années, en tenant compte de la capacité de payer des contribuables.

## Colloque municipal

Nous avons débuté les exercices de planification nécessaires avec les membres du conseil et les directeurs de service afin d'établir les priorités et les marges de manœuvre pour améliorer la qualité et l'offre de service à la population, dans ce contexte bien particulier de pandémie qui incite tous les intervenants à la prudence.

## Sondage Léger

Au total, 300 personnes de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier ont été consultées au cours du mois d'octobre pour connaître leur degré de satisfaction sur les services municipaux et les orientations que la population souhaite voir leur ville prendre. Nous rendrons publiques les données de ce sondage en début d'année 2021, à l'intérieur de notre rapport d'activités 2017-2020.

## Rapport d'activités

Vous retrouverez, en plus, dans ce rapport, les principaux investissements réalisés ces quatre dernières années, ceux projetés pour les trois prochaines années et les orientations qui guideront notre prochain plan stratégique.

Vous serez à même de constater tout le chemin parcouru par votre administration municipale ces dernières années et tous les nouveaux services offerts à la population, qu'il s'agisse de loisirs, de sécurité, de voirie ou d'équipements pour la qualité de notre environnement.

## Calendrier 2021

Pour une troisième année, vous recevrez bientôt votre calendrier municipal 2021. Il comprend de l'information importante. J'espère que vous l'apprécierez et le jugerez utile.

## Sécurité

Avec le temps froid et la neige qui sont à nos portes, adoptons notre conduite et soyons plus prudents. La sécurité, c'est l'affaire de tous! Une vie, ça n'a pas de prix. Pensez-y bien!

## COVID-19

La pandémie est très présente. Respectons les consignes de la Santé publique. Évitons les rassemblements et les soirées privées entre amis, portons le masque, lavons-nous les mains, respectons les deux mètres de distanciation. Nous devons être disciplinés si nous voulons retrouver une normalité le plus rapidement possible. Ensemble, on peut y arriver! Nous vous tiendrons informés des gestes que nous poserons dans les circonstances.

## Prendre l'air

Profitez bien du Parc du Grand-Héron, du Chemin de La Liseuse et des sentiers de la Station touristique Duchesnay. Sortez prendre l'air! Nous espérons pouvoir vous offrir une gamme d'activités pour cet hiver en respect des consignes de santé.



Pierre Dolbec, maire



*Nos élus y étaient*

Monsieur le maire Pierre Dolbec a participé aux réunions et activités suivantes :

- 16 septembre : Conseil de maires de la MRC de La Jacques-Cartier;
- 24 septembre : Tournoi de golf du maire au profit de la Fondation médicale de la Jacques-Cartier;
- 9 octobre : Réunion du comité d'aménagement de la MRC de La Jacques-Cartier et réunion du comité administratif de la MRC de La Jacques-Cartier;

Madame la conseillère Nathalie Laprade a participé aux réunions et activités suivantes :

- 24 septembre : Assemblée générale de la Fédération québécoise des municipalités;
- 29 septembre : Assemblée générale de la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier;
- 1<sup>er</sup> octobre : Rencontre du comité exécutif de l'école des Explorateurs;
- 6 octobre : Rencontre du comité consultatif d'urbanisme;
- 7 octobre : Rencontre de la commission sur les Services techniques.

## Abris d'autos et clôtures à neige

Les abris d'auto hivernaux et les clôtures à neige sont autorisés du 1<sup>er</sup> octobre d'une année au 30 avril de l'année suivante. En dehors de la période permise, l'abri, incluant sa structure, doit être démantelé. L'abri d'hiver doit être localisé sur le même terrain que le bâtiment principal et être érigé sur l'aire de stationnement ou sur une voie d'accès à une telle aire.

Il ne doit pas être érigé en front de tout mur d'un bâtiment donnant sur une rue, mais peut être érigé en front d'un garage privé ou d'un abri d'auto. Une distance minimale de 1,50 mètre doit être observée entre l'abri d'hiver et l'arrière d'un trottoir, d'une bordure de rue ou de la partie de la rue déneigée. L'abri d'hiver ne doit pas excéder une hauteur de 3 mètres et ne doit pas être situé dans le triangle de visibilité.

Pour tout renseignement supplémentaire, nous vous invitons à communiquer avec le Service de l'urbanisme au numéro de téléphone suivant : 418 875-2758, poste 235.



## STATIONNEMENT INTERDIT

Du 1<sup>er</sup> novembre au 15 avril

Il est interdit de stationner ou d'immobiliser son véhicule sur le chemin public et dans les stationnements appartenant à la Ville entre **23 h et 7 h**, et ce, **sur tout le territoire** de la Ville à l'exception de la rue Désiré-Juneau où l'interdiction de stationnement est entre 23 h et 8 h du côté nord (entre la route de Fossambault et la rue Anne-Hébert), des stationnements publics de la rue Désiré-Juneau et du 2, rue Laurier où l'interdiction est uniquement du dimanche au jeudi entre 23 h et 7 h le lendemain.

Il est aussi interdit à toute heure du jour, durant cette même période, de laisser tout véhicule stationné ou immobilisé sur le chemin public, durant les opérations de déneigement.

(Règlements numéros 891-2003 et 1479-2019)

## Inscrivez-vous à la plateforme citoyenne



# Voilà!

## La source municipale d'information en ligne

Nouvelles, infolettres et alertes

Comptes de taxes

Calendrier des activités et événements

Sondages

Requêtes

Inscription aux activités de loisirs



🌐 <https://sainte-catherine-de-la-jacques-cartier.appvoila.com>

Information : [vanessa.beaulieu@villescjc.com](mailto:vanessa.beaulieu@villescjc.com)

418 875-2758, poste 111

**Préposé(e) à la billetterie et à l'atelier**  
**Hiver 2020-2021**

**Description de tâches**

Sous l'autorité de la direction du Service sports, loisirs, culture et vie communautaire, le titulaire du poste devra assumer les fonctions suivantes :

- Accueillir la clientèle du parc de glisse du Grand-Héron, fournir l'information pertinente et percevoir les droits d'entrée;
- Effectuer la location d'équipement à la clientèle;
- Effectuer régulièrement les dépôts des sommes perçues accompagnés des rapports de billetterie ou d'atelier;
- Assumer la surveillance à l'intérieur du pavillon Desjardins.

**Conditions d'emploi**

- Occasionnel pour la période hivernale (environ douze semaines);
- Horaire de jour, de soir et de fin de semaine;
- Nombre d'heures flexibles selon disponibilité;
- Salaire selon l'échelle salariale en vigueur pour le poste occasionnel de préposé à la billetterie et à l'atelier.

**Exigences**

- Être âgé de 16 ans et plus;
- Détenir un diplôme d'études secondaires;
- Faire preuve de qualités personnelles et professionnelles au niveau du service à la clientèle;
- Expérience pertinente comme caissier serait un atout.

Les personnes intéressées et répondant aux exigences doivent acheminer leur curriculum vitae par la poste ou par courriel **avant le 20 novembre 2020, à 16 h**, à :

Monsieur Simon Lafrance  
Coordonnateur sportif  
Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier  
2, rue Laurier  
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier  
(Québec) G3N 1W1  
Courriel : [simon.lafrance@villescjc.com](mailto:simon.lafrance@villescjc.com)  
Information : 418 875-2758, poste 340

Veuillez noter que seules les personnes dont la candidature est retenue seront contactées pour une entrevue.



# Conseil en bref

*Voici un résumé des résolutions les plus importantes ou d'intérêt public adoptées par le conseil municipal lors des séances tenues les 13 et 26 octobre dernier. Il est possible d'en obtenir une copie moyennant la somme de 0,41 \$ la page. Les procès-verbaux des séances du conseil peuvent aussi être consultés sur le site Internet de la Ville au [www.villescjc.com](http://www.villescjc.com).*

## Séance du 13 octobre

### Résolution 415-2020

Le conseil a accepté la demande de permis de construction au 5040, route de Fossambault.

### Résolution 418-2020

Le conseil a adopté le règlement final : Règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro 1259-2014 de façon à restreindre l'usage des « camions-restaurants » et des « casse-croûtes mobiles ».

### Résolution 419-2020

Le conseil a adopté le règlement final : Règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro 1259-2014 et le Règlement de lotissement numéro 1260-2014 afin de créer la zone 158-H et d'en préciser les dispositions.

### Résolution 420-2020

Le conseil a adopté un avant-projet de règlement : Projet de règlement aux fins de modifier le Règlement de zonage numéro 1259-2014 afin d'agrandir la zone 80-F à même la zone 49-F.

### Résolution 421-2020

Le conseil a adopté un second projet de règlement : Second projet de règlement aux fins de créer la zone 159-P à même la zone 145-H et créer la zone 160-P à même les zones 75-F, 121-H, 145-H et 146-H.

### Résolution 422-2020

Le conseil a adopté le Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 190 000 \$ pour les honoraires professionnels en ingénierie pour la mise à niveau des installations de la station de pompage d'eau potable Duchesnay.

## Séance du 26 octobre

### Résolution 436-2020

Le conseil a accordé la demande de permis d'enseigne pour le commerce Pomerleau Les Bateaux inc. situé au 4191, route de Fossambault. Un aménagement paysager de qualité et proportionnel au site de l'enseigne devra être réalisé avec vivaces, fleurs, arbustes et un muret de pierre ou de bois.

### Résolution 437-2020

Le conseil a accordé la demande de permis d'enseigne pour le commerce Pomerleau Les Bateaux inc. pour ses deux entrepôts situés au 99, rue Elzéar-Bertrand.

### Résolution 438-2020

Le conseil a accordé la demande de permis de construction pour un bâtiment industriel au 160, rue Edward-Assh à Construction Pelco. Il devra être aménagé sur le site, entre la façade du bâtiment et le stationnement, un espace paysager avec des arbres et un support à vélos pour encourager le transport actif.

### Résolution 439-2020

Le conseil a accordé la demande de dérogation mineure pour le lot 5 854 272 (rue Bon-Air) dans le but de créer deux nouveaux lots pour implanter une résidence unifamiliale sur chaque lot même si un lot n'aura pas la profondeur minimale requise et l'autre lot n'aura pas la façade minimale requise.

**En raison de la situation actuelle en lien avec la COVID-19, les séances du conseil municipal se tiennent à nouveau sans la présence du public. Tout intéressé est invité à transmettre ses questions à tout moment avant la tenue de la séance par courriel à l'adresse suivante : [info@villescjc.com](mailto:info@villescjc.com).**

**Les séances ordinaires du conseil municipal ont lieu à 19 h les deuxième et quatrième lundis de chaque mois.  
Si le jour fixé pour une séance ordinaire est un jour férié, la séance est tenue le jour suivant.**



## DUBK Design | ZMC Friperie

Karine Dubé, propriétaire

403-4620, route de Fossambault

Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 1T5

Téléphone : 418 875-0707

Courriel : [dubkdesign@outlook.com](mailto:dubkdesign@outlook.com)



L'atelier DUBK Design regroupe une équipe de couturières formées afin de répondre à vos besoins.

Tout sous un même toit ; réparation, confection sur mesure (vestimentaire et ameublement), cordonnerie, nettoyeur de vêtements et de tapis ainsi qu'une friperie pour enfants 0-8 ans.

Plusieurs créations québécoises en boutique et point de vente officiel de Macdie Clothing.



Nous sommes ouverts 7 jours sur 7. Venez nous voir!

### Heures d'ouverture

Lundi : 9 h à 15 h

Mardi et mercredi : 9 h à 18 h

Jeudi et vendredi : 9 h à 21 h

Samedi et dimanche : 10 h à 17 h



Monsieur Pierre Dolbec, maire, accompagné de Madame Karine Dubé, propriétaire ainsi que deux employées de Dubk Design



## Friperie Mademoiselle K



402-4620, route de Fossambault  
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier (Québec) G3N 1S5  
Téléphone : 418 730-5538  
Site Web : [lafriperiedemllek.com](http://lafriperiedemllek.com)  
Courriel : [idealiste23@gmail.com](mailto:idealiste23@gmail.com)

La friperie de Mlle K

La friperie est pour tout âge. Vous y trouverez des vêtements, de la décoration, des livres, des souliers, des sacs à main, des jouets, et plus encore! Le tout est soigneusement trié.

Tous les 1<sup>er</sup> et 20 de chaque mois, apportez votre sac réutilisable et vous pourrez le remplir pour seulement 25 \$.

Toutes les semaines, je redonne à la communauté en dons après chaque tri. Je me déplace également pour recevoir vos dons.

Venez voir ma boutique!

### Heures d'ouverture

Lundi : FERMÉ  
Mardi : 13 h à 18 h  
Mercredi : 13 h à 18 h  
Jeudi : 13 h à 20 h  
Vendredi : 13 h à 19 h  
Samedi : 10 h à 17 h  
Dimanche : FERMÉ



La propriétaire, madame Karine Isabelle, accompagnée de monsieur le maire Pierre Dolbec





## Message de prévention

Nous sommes maintenant rendus à la période autorisée pour l'installation d'un abri d'auto temporaire. Très important, n'oubliez pas, il est essentiel que les services d'urgence puissent identifier rapidement votre numéro civique en cas d'urgence. Nous remarquons à chaque année que plusieurs résidences ne respectent pas cette consigne, le numéro d'immeuble est souvent caché ou illisible. C'est pourquoi il est important que le numéro civique de l'adresse du bâtiment soit placé en évidence et suffisamment éclairé de façon à ce qu'il puisse être repéré à partir de la voie publique. S'il n'est pas possible de voir le bâtiment de la voie publique, placez votre identification en bordure de celle-ci ou sur le devant de votre abri d'auto. Merci de votre collaboration.

***En cas d'incendie, sortez de votre résidence et composez le 911***



## Demeurez bien préparé pour assurer votre sécurité!

En cas de sinistre ou d'urgence, il est important d'être prêt et d'agir rapidement en prenant les précautions nécessaires pour protéger sa vie, sa santé et ses biens. C'est à vous qu'il revient d'accomplir les premiers gestes pour assurer votre propre sécurité.

Avez-vous votre trousse d'urgence de base 72 h?

Avez-vous pris le temps de préparer votre plan d'urgence familial?

Pour plus d'information :

<http://www.villescjc.com/citoyens/services-municipaux/securite/securite-civile>.



- Restez à l'affût grâce aux applications mobiles disponibles telles que VOILÀ! et IdSide-ÉCHO pour être informé en temps réel des événements;
- Visitez le site Web officiel de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier;
- Surveillez régulièrement la page Facebook du Service de protection contre les incendies pour connaître les dernières mises à jour.

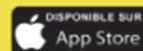
## APPLICATION MOBILE POUR LES SITUATIONS D'URGENCE



*Obtenez en temps réel des alertes et de l'information utile en cas de situations d'urgence ou d'entraves majeures!*

VILLE DE SAINTE-CATHERINE  
DE-LA-JACQUES-CARTIER

Pour information : 418 875-2758, poste 601



# Trousse d'urgence - 72 heures



En cas de sinistre ou d'une situation d'urgence, il est important d'être bien préparé et d'agir rapidement. Dû au nombre d'appels élevé, les services d'urgence deviennent très occupés et doivent intervenir à plusieurs endroits en même temps. C'est pourquoi avoir un bagage prêt en cas d'évacuation rapide et une trousse d'urgence chez soi est essentiel. C'est à vous qu'il revient d'accomplir les premiers gestes pour assurer votre propre sécurité. La trousse d'urgence doit contenir suffisamment d'articles pour permettre à votre famille d'être autonome pendant au moins trois jours.

Il est important de placer votre sac et votre trousse d'urgence à un endroit facilement accessible près de la porte d'entrée. Assurez-vous que tous les membres de la famille connaissent leur localisation. Vérifiez tous les ans le contenu. Remplacez au besoin le matériel défectueux ou périmé.

Voici tous les articles qui doivent être regroupés dans votre **sac d'évacuation** (ex. : en cas d'inondation, de tremblement de terre, d'incendie) :



Eau



Nourriture



Médicaments



Hygiène personnelle



Objets personnels



Instrument multifonction



Argent comptant



Vêtements de rechange

*\*\* Quelques articles que vous utilisez quotidiennement peuvent être récupérés avant de sortir de votre résidence (ex. : clés, téléphone, porte-monnaie, etc.)*

En ce qui concerne la trousse d'urgence, vous aurez besoin de certains articles essentiels pour vous débrouiller sans source d'énergie ni eau courante pendant les trois premiers jours d'une situation d'urgence, qui demande une période de confinement (ex. : panne électrique de longue durée, grosse tempête de neige, épisodes de verglas), le temps qu'arrivent les secours ou que les services essentiels soient rétablis. Voici les articles qui doivent être présents dans votre **trousse d'urgence** :



Eau



Nourriture



Radio  
à batteries



Lumière



Couverture



Chargeur  
et batteries



Trousse de  
premiers soins



Articles  
de protection

*Pensez aussi à inclure des articles pour des besoins particuliers (enfants, animaux, appareils suppléant à un handicap, etc.)*

### Personnalisez votre trousse en fonction de vos propres besoins

#### Préparez-vous dès maintenant

N'attendez pas qu'un sinistre se produise. Commencez votre trousse d'urgence pour vous et vos proches et n'oubliez pas de la garder à jour en tout temps. Bonne préparation!



(Source : Ministère de la Sécurité publique - Gouvernement du Québec et Sécurité Civile - Ville de Québec)



Votre caisse, fière partenaire des projets d'ici.

## FONDS D'AIDE au développement du milieu

Vous souhaitez profiter d'un coup de pouce financier afin de démarrer ou mener à bien un projet touchant les résidents de Rivièr-à-Pierre, Saint-Raymond, Sainte-Christine, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, Fossambault-sur-le-Lac, Lac-Sergent, Saint-Léonard, Lac-Saint-Joseph?

C'est le moment de faire votre demande auprès de votre caisse. Des sommes variant entre 1 000 \$ et 50 000 \$ seront octroyées pour les projets les plus pertinents pour notre collectivité.

Formulaire disponible au  
[www.desjardins.com/caisse-saint-raymond-sainte-catherine](http://www.desjardins.com/caisse-saint-raymond-sainte-catherine)  
ou à la réception de nos succursales.

\* Consultez tous les détails à l'intérieur du formulaire de demande du Fonds d'aide au développement du milieu disponible sur le site Internet de la Caisse et à la réception de chacune de nos succursales.

### APPEL DE PROJETS\*

Date limite :  
14 décembre  
2020

 **Desjardins**

Caisse populaire de  
Saint-Raymond-Sainte-Catherine

## COVID-19 ALERTE MAXIMALE (ROUGE)

**La bibliothèque Anne-Hébert fermée jusqu'au  
23 novembre inclusivement**

La chute à livres demeure ouverte et les abonnés ont également accès aux prêts sans contact.

**La procédure pour utiliser ce service est la suivante :**

- Pour commander ou réserver un livre, vous devez vous rendre sur le site de la bibliothèque et accéder à votre dossier personnel au <http://scjc.c4di.qc.ca:9943>, dans la ligne blanche du menu, sélectionner dossier personnel et se connecter;
- Votre commande peut aussi être faite par téléphone au 418 875-2758, poste 703;
- Le service de commandes est disponible du lundi au vendredi;
- Un délai de 48 heures ouvrables minimum est nécessaire pour la préparation de la commande;
- Lorsque la commande est prête, le personnel de la bibliothèque communiquera avec vous par téléphone pour fixer un rendez-vous pour venir récupérer votre commande. Il est très important de respecter la date et l'heure du rendez-vous;
- La récupération des commandes se fera sur rendez-vous uniquement les jours suivants : **mardi, mercredi, jeudi et vendredi en après-midi, de 14 h à 16 h et le jeudi soir de 18 h à 19 h**;
- Lorsqu'un citoyen se présentera à la bibliothèque pour récupérer sa commande, il sera important de suivre la signalisation mise en place afin de respecter les règles sanitaires de santé publique;
- Aucuns frais de pénalité ne seront appliqués sur le retour des livres.



215, rue Désiré-Juneau

Tél. : 418 875-2758, poste 703

Merci de votre compréhension.

## Bibliothèque et archives nationales du Québec Prêts de livres numériques

Saviez-vous que tous les résidents du Québec peuvent être abonnés à distance et avoir accès aux prêts de livres numériques gratuitement? Vous trouverez à cette adresse toute l'information nécessaire pour vous abonner et pour emprunter votre premier livre numérique.

Vous n'avez qu'à cliquer sur le bouton **POUR DÉBUTER** et suivre les instructions pas à pas au lien suivant : [https://www.banq.qc.ca/ressources\\_en\\_ligne/livres-numeriques/](https://www.banq.qc.ca/ressources_en_ligne/livres-numeriques/).



## Le Catherinois

Le journal municipal *Le Catherinois* est publié par la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. Il est distribué gratuitement dans différents points de services sur le territoire municipal et diffusé sur différentes plateformes de communication. Tiré à 1 000 exemplaires, il paraît dix fois par année. Impression par Groupe Magnitude. Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2018. Toute reproduction des annonces ou informations, en tout ou

partie de façon officielle ou déguisée est interdite sans la permission écrite de la Ville. La Ville ne se tient pas responsable des erreurs typographiques pouvant survenir dans les textes publicitaires. Les dénominations d'individus englobent le féminin et le masculin dans le seul but d'alléger la présentation de ce journal. La date de tombée pour soumettre un texte ou une publicité est le **15** du mois précédent la parution. Pour plus d'information, veuillez communiquer avec madame Vanessa Beaulieu au 418 875-2758, poste 111 ou encore par courriel à [vanessa.beaulieu@villescj.com](mailto:vanessa.beaulieu@villescj.com). Pour les commerces qui désireraient faire paraître une publicité à l'intérieur du journal municipal, visitez le site Internet de la Ville au [www.villescj.com](http://www.villescj.com) pour connaître les tarifs et formats.



Garant  
des forêts  
intactes<sup>MC</sup>





corporation  
DES ARTISTES & ARTISANS  
de la Jacques-Cartier

# Salon Expo-cadeaux

ANNULÉ EN RAISON DE LA COVID-19

## EXPOSITION VIRTUELLE

Venez encourager nos artistes et artisans en magasinant sur notre site Facebook dès le 26 novembre 2020



Caajc · Organisation à but non lucratif



Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière  
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (QC) G1N 2C9  
T 418.628.6019 F 418.628.5200  
[www.groupealtus.com](http://www.groupealtus.com)

Mario Boilard  
Notaire et  
conseiller juridique  
[mboilard@notarius.net](mailto:mboilard@notarius.net)

Olivier Juneau-Boilard  
Notaire et  
conseiller juridique  
[olivierboilard@notarius.net](mailto:olivierboilard@notarius.net)

*Votre notaire,  
un partenaire  
de confiance!*



BOILARD, RENAUD  
NOTAIRES INC.

Téléphone : 418 254-8924  
[www.boilardrenaud.com](http://www.boilardrenaud.com)

4609, route de Fossambault, bureau 102  
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier



## L'inondation des 29 et 30 septembre 1924

À partir d'articles publiés dans le journal l'Action catholique ainsi que du journal Le Soleil des 1<sup>er</sup> et 2 octobre 1924, revenons sur l'une des grandes inondations de l'histoire de Sainte-Catherine.

**DES VILLAGES ENTIERS SONT INONDÉS PAR LE DÉBORDEMENT DES RIVIÈRES. Des pertes énormes sont causées dans la région de Québec par les pluies torrentielles** titrait la une de l'Action catholique du mercredi 1<sup>er</sup> octobre 1924. Saint-Raymond et Sainte-Catherine sont recouverts de plusieurs pieds d'eau. Les habitants se réfugient dans les greniers pour échapper au désastre. La rivière Jacques-Cartier a monté de seize pieds.

Toujours à la une du Soleil, **LA VOIE FERRÉE EST EMPORTÉE À ST-MICHEL-DE-VALCARTIER**. Les eaux montantes ont fait leurs ravages dans Saint-Raymond et Sainte-Catherine, au pont Gouin, au pont Rouge et à la rivière aux Pins.

Conséquences de plus de deux jours de pluie torrentielle, la rivière Jacques-Cartier est sortie de son lit et a inondé une partie du village de Sainte-Catherine. « Les eaux ont commencé à monter hier, sur le coup du midi. *Le flot s'introduit à l'intérieur dans bien des cas par les portes et les fenêtres.* »<sup>1</sup> Les rues sont recouvertes « de huit à dix pieds d'eau ».<sup>2</sup>

Des familles ont dû chercher refuge dans les étages supérieurs des maisons puisque les caves et les rez-de-chaussée sont recouverts de plusieurs pieds d'eau. L'église et le presbytère ne sont pas épargnés. Il y a de trois à quatre pieds d'eau autour de l'église. Le Soleil ajoute qu'en raison de la montée des eaux « ceux qui habitent le village ont dû fuir le danger en se réfugiant dans les rangs ».

Dans la journée du 30 septembre, la pluie a cessé en donnant un espoir aux gens, mais « un fort vent ne tarda pas à s'élèver, dans la direction contraire du courant refoulant les eaux ».



Maison de monsieur Arthur Drolet

Le débordement de la rivière ne touche pas uniquement les villageois. Les gens qui demeurent dans les rangs près d'une rivière sont affectés. La rivière aux Pins a forcé les habitants à évacuer leurs demeures au milieu de la nuit et se réfugier dans les montagnes « *et traverser le bois sous la pluie battante pour parvenir au village et chercher du secours* ». Dans le malheur, les communications sont difficiles puisque les lignes téléphoniques ont été emportées par l'inondation.

L'une des craintes de la population concerne le pont Gouin qui malgré sa construction en fer était menacé d'être emporté par de grande quantité de bois de la Donnacona Paper Co « *qui bloque en différents endroits de la rivière* ». Malgré la menace, le pont ne cédera pas.

L'article du Soleil du 1<sup>er</sup> octobre mentionne que l'opératrice qui s'occupe du bureau du central du téléphone accomplit « *bravement sa besogne, mais que si les conditions ne s'améliorent pas, il se peut qu'avant midi, elle soit obligée, elle aussi de fuir.* » Elle mentionne que « *jamais Ste-Catherine n'a vu pareille inondation. La population est dans la plus grande consternation et l'on implore la divine providence de mettre un frein à l'ardeur trop forte des éléments* ».

L'Action catholique publie un premier bilan sommaire. Il n'y aucune perte de vie humaine ni de maison emportée, mais uniquement des dommages matériels, en particulier beaucoup de granges enlevées de leur base et nombre de bestiaux ont péri. Dans les deux villages (Ste-Catherine et St-Raymond), l'estimation des dommages devrait atteindre entre 100 000 \$ et 200 000 \$.

Dans l'édition du jeudi 2 octobre 1924, l'Action catholique revient sur l'événement en page dix. « *L'eau commence à se retirer, mais la rivière est très haute et les caves et les maisons sont encore remplies* » y compris celle du presbytère et du soubassement de l'église. Pour venir à la rescousse, il faudra faire venir des pompes de Québec. Dans le malheur, il est mentionné que le maire de la paroisse, M. Gaudiose Cantin et son frère ont perdu une bergerie de « *grand-prix et d'autres animaux de fermes* ». L'article mentionne également que l'inondation a également perturbé les funérailles de Mme Alma Beaumont, décédée subitement le 29 septembre. Comme il était impossible d'arriver au cimetière « *les funérailles ont dû être remises à aujourd'hui* ».

Réjean Martel pour la société d'histoire catherinoise

<sup>1</sup>Le Soleil du 1<sup>er</sup> octobre 1924

<sup>2</sup>L'Action catholique du 1<sup>er</sup> octobre 1924



## Église Sainte-Catherine

Les messes à intention commune sont célébrées le 3<sup>e</sup> dimanche de chaque mois à 10 h

### Dimanche 15 novembre 2020

Denise Blouin, Josée et Joseph Plante  
Micheline Denis et Jean-Claude Robitaille  
François Bélanger et Germaine Lapointe  
Famille Joseph et Jacqueline Vallières  
Robert Laplante  
Famille Morin et Dumas

*Vous pouvez aussi consulter le semainier paroissial pour la liste complète,  
la semaine précédent la célébration. À compter du 1<sup>er</sup> novembre, la messe dominicale sera célébrée à 10 h.*

### Modification à l'heure d'ouverture des portes de l'église

En raison de la pandémie et du nombre très restreint de paroissiens que nous pouvons accueillir à la messe dominicale, vous ne pourrez entrer dans l'église que 30 minutes avant le début de la célébration, sur la base premier arrivé, premier servi.

### Suspension de publication du semainier paroissial

En raison de la diminution du nombre de personnes à nos célébrations due au palier d'alerte « ROUGE », nous suspendons la publication du Semainier paroissial « version papier » jusqu'à nouvel ordre. Il est toujours possible de consulter votre semainier en ligne à l'adresse suivante : [semainierparoissial.com](http://semainierparoissial.com). Les intentions de messes seront affichées au babilard extérieur de l'église et mentionnées par le célébrant.



## Société d'horticulture et d'écologie de la Jacques-Cartier

### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (PAR VISIOCONFÉRENCE) 26 novembre à 19 h 30

Cette assemblée, qui devait se tenir le 23 avril dernier, rendra compte de l'année financière 2019-2020.

#### Procédure pour assister à l'AGA :

Faites parvenir votre demande par courriel à [shej-c@hotmail.com](mailto:shej-c@hotmail.com)

Vous recevrez un lien internet de notre part pour assister à l'AGA

Connectez-vous à partir de 19 h pour faire un test avant le début de l'AGA

AU PLAISIR DE VOUS Y RETROUVER EN GRAND NOMBRE!

**Aux personnes intéressées, sachez que vous pouvez vous impliquer occasionnellement  
au sein de la SHEJ-C sur différents projets ou activités ponctuelles.**

**Des postes sont également disponibles sur le conseil d'administration.**

**Toutes les personnes intéressées peuvent communiquer avec  
madame Nancy Simard au 581 309-6262.**

## Concours La carte de Noël régionale 2020

Les lauréats bientôt connus

La date limite de dépôt des toiles est passée, les jeux sont faits.

Les lauréats de cette 20<sup>e</sup> édition du concours La carte de Noël régionale seront dévoilés sous peu sur la page Facebook de la MRC de La Jacques-Cartier. Surveillez la page Facebook et le site Internet de la MRC pour connaître tous les détails.

En plus de prix en argent, les lauréats verront leur toile être exposée dans le cadre d'une exposition virtuelle. Le grand gagnant aura quant à lui la chance de voir son œuvre illustrer la carte de Noël que la MRC envoie à tous ses collaborateurs et partenaires.

Rappelons qu'une série de tutoriels mettant en vedette 6 artistes de la région avait été présentée dans le cadre de cette 20<sup>e</sup> édition. Même si les participations sont terminées, allez jeter un coup d'œil à ces tutoriels et laissez aller votre créativité. Vous pourriez être surpris des effets thérapeutiques et relaxants de l'art.

Tous les détails au [www.mrc.jacques-cartier.com/carte-de-Noel-regionale](http://www.mrc.jacques-cartier.com/carte-de-Noel-regionale).



Les lauréats 2019 entourés de M. Brent Montmomery, maire de Saint-Gabriel-de-Valcartier, M. Claude Lebel, préfet et maire de Stoneham-et-Tewkesbury, M. Michel Beaulieu, maire de Lac-Beauport, M. Carl Thomassin, maire de Sainte-Brigitte-de-Laval et M. Mike-James Noonan, maire de Shannon

## Répertoire des entreprises locales

Achetez Jacques-Cartier

L'achat local n'aura jamais été aussi important.

Acheter dans les entreprises de La Jacques-Cartier, c'est aider toute l'économie de la région et contribuer au maintien d'emplois. C'est aller à la rencontre d'un entrepreneur qui met toute sa passion et son dévouement pour offrir un bon service et des produits adaptés à sa clientèle. C'est aussi soutenir une entreprise qui contribue à la vitalité et au dynamisme de votre milieu de vie. Bref, acheter local, c'est gagnant, particulièrement dans ces temps difficiles.

Pour avoir des idées ou pour découvrir de nouvelles entreprises, consultez le répertoire des entreprises locales de La Jacques-Cartier au [bit.ly/Achetez-Jacques-Cartier](http://bit.ly/Achetez-Jacques-Cartier).

Ce répertoire est par ailleurs régulièrement mis à jour selon les suggestions et commentaires des citoyens et des entrepreneurs.

Profitez-en et soutenez les entreprises de chez nous.

## Société de développement économique (SDE) de La Jacques-Cartier Programme aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises



Vous êtes un travailleur autonome ou un entrepreneur et vous avez besoin d'aide ou d'accompagnement? Faites appel à l'équipe de la Société de développement économique (SDE) de La Jacques-Cartier pour y voir plus clair.

Rappelons que la MRC était déjà responsable de l'administration du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises. Un nouveau volet a récemment été annoncé pour soutenir les entreprises en régions en alerte maximale.

Ce nouveau volet, le AERAM, prend la forme d'une aide financière non remboursable selon des critères précis.

Visitez le [mrc.jacques-cartier.com/aide-urgence-aux-pme](http://mrc.jacques-cartier.com/aide-urgence-aux-pme) pour trouver toutes les modalités et tous les documents demandés.

## École des Explorateurs

Nous recherchons des personnes dévouées qui aimeraient soutenir certains de nos élèves qui ont des besoins au niveau de la production des devoirs. Les séances d'aide aux devoirs se déroulent deux fois par semaine du lundi au jeudi entre 15 h et 17 h selon vos disponibilités (chaque séance est d'une durée de 30 à 60 minutes selon l'âge des élèves et de vos disponibilités).

Si vous acceptez de nous aider au salaire de 25 \$/heure, vous pourriez faire la différence au niveau de la réussite des élèves. Une heure ou deux par semaine nous aiderait énormément!



N'hésitez pas à me contacter si vous désirez recevoir de plus amples informations.

Maxime Sansfaçon  
[sansfacon.maxime@cscapitale.qc.ca](mailto:sansfacon.maxime@cscapitale.qc.ca)  
Aide à la direction  
École primaire des Explorateurs  
205, rue Désirée-Juneau  
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier  
(Québec) G3N 3A1  
418 686-4040, poste 3783



## Plusieurs commerçants de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier s'unissent pour vous gâter!

L'année 2020 n'a pas été facile et nous avons choisi de mettre un baume pour le temps des Fêtes tout en stimulant l'achat local.

À chaque achat chez les commerçants, vous aurez un coupon de participation pour le tirage de deux magnifiques paniers de Noël d'environ 920 \$ chacun. Les tirages se feront juste à temps pour les Fêtes.



## Panier de Noël



### Commerces participants

Passion ongle, Les Saveurs de l'Archipel, C MIAM, La Vieille Boucherie, Esthétique l'Envolée, Olitchi, Dubk Design, Sushi Nagano, Esthétique Arsenault, Aventure Inukshuk, Sélection caviste, Pâtisserie Sucre d'Orge, Salon Le Mistral, Côté Fleur Côté Couleur et Cartier Resto bar

# Une organisation est riche des gens qui la composent

Son rayonnement et son évolution dépendent de la qualité de ces personnes et des fonctions essentielles qu'elles y jouent.

Aujourd'hui, pour tous vos accomplissements, nous vous disons simplement, et très sincèrement,

**merci!**

## Célébrons l'expérience!

20 ans



Catherine Bilodeau

15 ans



Christina Beaumont



## Bonne retraite!

38 ans



Ginette Bédard

37 ans



Nancy Moisan

35 ans



Ghislaine Voyer

30 ans



Annie Tremblay

9 ans



Line Grenon



**Desjardins**

Caisse populaire de  
Saint-Raymond-Sainte-Catherine

# Concours Décorez vos maisons

La Ville invite ses citoyens à installer lumières et couleurs de Noël à l'extérieur de leur résidence pour ajouter une note féérique à la période des Fêtes.

DÈS LE 15 NOVEMBRE, surveillez les détails sur le site Web de la Ville et la plateforme citoyenne VOILÀ! pour participer.

## Inscription obligatoire

Plusieurs prix offerts  
par nos commerçants locaux!

